

Raison sociale : Gérard WAGNER

Siège social : 10 avenue d'Alsace 67000 STRASBOURG

Forme juridique : Entreprise individuelle

N° SIREN : 342751518

Conformément à la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, nous vous informons que le site internet [Gérard WAGNER - Commissaire de Justice \(w-justice.com\)](http://Gérard WAGNER - Commissaire de Justice (w-justice.com)) est la propriété de Maître WAGNER.

Le site [Gérard WAGNER - Commissaire de Justice \(w-justice.com\)](http://Gérard WAGNER - Commissaire de Justice (w-justice.com)) est régi par le droit français ; les visiteurs ayant accès au site de l'étranger, doivent s'assurer du respect des lois localement applicables.

Les mentions légales pouvant être modifiées à tout moment et sans préavis, nous vous engageons à les consulter régulièrement.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Maître Gérard WAGNER détient, se réserve et conserve tous les droits de propriété, notamment intellectuelle, y compris les droits de reproduction sur le présent site et les éléments qu'il contient. En conséquence et notamment toute reproduction partielle ou totale du présent site et des éléments qu'il contient est strictement interdite sans autorisation écrite de Maître Gérard WAGNER.

Les logos et tous autres signes distinctifs contenus sur ce site sont la propriété de Maître Gérard WAGNER et font l'objet d'une autorisation d'utilisation. Aucun droit ou licence ne saurait être attribué sur l'un quelconque de ces éléments sans l'autorisation écrite de la Maître Gérard WAGNER ou du tiers détenteur des droits.

MÉDIATION

Les conditions générales de services sont soumises au droit français. En cas de litige, le client devra s'adresser par priorité à notre étude par mail à l'adresse suivante :

gerard.wagner@w-justice.com

En cas de litige non résolu, vous avez la possibilité de saisir par courrier le Médiateur de la Consommation désigné par notre étude à l'adresse suivante : CM2C Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateur de Justice 14 rue Saint Jean 75017 Paris ou par mail.

Maître Gérard WAGNER (EI)

Commissaire de justice

Villa WALLARAM

10 Avenue d'Alsace

67000 STRASBOURG

Mentions légales

Infos, consultations : 08.92.70.07.95 0,45€/min

Conformément à l'article L612-1 du code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ».

EXCLUSION DE GARANTIE ET DE RESPONSABILITÉ

L'utilisateur du site web <https://w-justice.com/> reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions d'utilisation du site et s'engage à les respecter.

Maître Gérard WAGNER ne saurait être tenu pour responsable des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter de l'accès au site ou de l'utilisation du site et/ou de ces informations, y compris l'inaccessibilité, les pertes de données, détériorations, destructions ou virus qui pourraient affecter l'équipement informatique de l'utilisateur et/ou de la présence de virus sur son site.

Bien que Maître WAGNER s'efforce de fournir un contenu fiable sur son site, il ne garantit pas que son contenu soit exempt d'inexactitudes ou d'omissions et ne saurait être tenu pour responsable des erreurs ou omissions, d'une absence de disponibilité des informations et des services. Maître WAGNER se réserve à tout moment et sans préavis le droit d'apporter des améliorations et/ou des modifications au contenu de son site. En conséquence, l'utilisateur reconnaît se servir de ces informations sous sa responsabilité exclusive.

NOS PARTENAIRES ET LIENS UTILES

GCJAI

<https://w-justice.com/>

Huisaction

<https://www.huisaction.com/>

Eurojuris

<https://www.eurojuris.fr/>

Dalloz

<https://www.dalloz.fr/>

Légifrance

<https://www.legifrance.gouv.fr/>

Maître Gérard WAGNER (EI)

Commissaire de justice

Villa WALLARAM

10 Avenue d'Alsace

67000 STRASBOURG

Mentions légales

Infos, consultations : 08.92.70.07.95 0,45€/min

LIENS VERS D'AUTRES SITES

Le site peut inclure des liens vers d'autres sites ou d'autres sources Internet. Dans la mesure où Maître Gérard WAGNER ne peut contrôler ces sites et ces sources externes, Maître Gérard WAGNER ne peut être tenu pour responsable de la mise à disposition de ces sites et sources externes, et décline ainsi toute responsabilité quant aux contenus, publicités, produits, services ou tout autre matériel disponible sur ou à partir de ces sites ou sources externes. Ces liens sont proposés aux utilisateurs du site <https://w-justice.com/> en tant que service. La décision d'activer les liens vous appartient exclusivement. Nous vous rappelons que les sites non-affiliés sont soumis à leurs propres conditions d'utilisation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES ET TARIFS

1. Conditions générales

Consultez les conditions générales sur <https://w-justice.com/>

2. Tarifs

Nos tarifs réglementés consultez nos tarifs réglementés

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041663389>

Les actes, requêtes, formalités et diligences des commissaires de justice sont fixés par le Code de commerce (articles L. 444-1 et suivants, R. 444-1 et suivants, tableaux 3-1, 3-2 et 3-3 annexés à l'article R. 444-3 et A.444-10) et par l'arrêté du 28 février 2020.

Pour les actes de commissaires de justice relevant de leur monopole, le tarif est fixé selon le barème établi par l'ensemble des textes précités.

Les frais de recouvrement sont à la charge du débiteur, sauf si celui-ci est insolvable. Dans ce cas, ils sont supportés par le créancier.

En cas de réussite dans le recouvrement, il est alloué au commissaire de justice un honoraire de résultat qui est à la charge du créancier (article A. 444-32 du Code de commerce).

Voir livre IV Titre IV bis du Code de Commerce et articles A.444-10 à A444.52 du même code.

Maître Gérard WAGNER (EI)

Commissaire de justice

Villa WALLARAM

10 Avenue d'Alsace

67000 STRASBOURG

Mentions légales

Infos, consultations : 08.92.70.07.95 0,45€/min

Tous les actes tarifés sont stipulés hors taxes. Il sera facturé en sus :

- La TVA au taux de 20,00%
- L'indemnité forfaitaire de transports, hors taxes
- Les débours exposés (article R.444-12 et article annexe 4-8-I du code de commerce pour les actes tarifés)

Nos honoraires libres : *Consultez la liste de nos honoraires*

Les activités qui ne relèvent pas du monopole des commissaires de justice pratiquées concurremment avec d'autres professions, font l'objet d'honoraires librement déterminés (article L. 444-1 du code de commerce). Ces honoraires tiennent compte de la difficulté de l'affaire et des démarches effectuées.

C'est aussi le cas en matière de constat.

Un devis vous est adressé sur simple demande.